

# ÉVALUER ET COMPTABILISER LES IMMOBILISATIONS SELON LES NORMES IFRS



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir la nouvelle définition des immobilisations corporelles et ses impacts.
- Connaître les différentes méthodes d'amortissement.
- Connaître les 2 modèles d'évaluation des immobilisations.
- Savoir quand réaliser un test de valeur et comment.

## MOT DE L'AUTEUR – Michel TERNISIEN

« En IFRS la notion d'immobilisation corporelle comporte un certain nombre de conditions pour figurer à l'actif. Cette nouvelle définition des immobilisations entraîne des impacts qu'il faut connaître et maîtriser. En IFRS, l'évaluation postérieure à l'entrée du bien à l'actif peut se faire selon deux modalités d'évaluation : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

La détermination de la perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue selon un double mécanisme : l'amortissement et la perte de valeur.

L'amortissement répartit la dépréciation de l'actif corporel sur sa durée d'utilité et le montant amortissable prend en compte la valeur résiduelle.

Il existe plusieurs méthodes concernant l'amortissement à savoir. »

Niveau

**Intermédiaire**

**Expert**

**1**  
Module

**2H**

# M261 – LES NORMES IFRS : ÉVALUER ET COMPTABILISER LES IMMOBILISATIONS

## Objectifs pédagogiques

- Savoir la nouvelle définition des immobilisations corporelles et ses impacts.
- Connaître les différentes méthodes d'amortissement.
- Connaître les 2 modèles d'évaluation des immobilisations.
- Savoir quand réaliser un test de valeur et comment.

## Mot de l'auteur

*« En IFRS la notion d'immobilisation corporelle comporte un certain nombre de conditions pour figurer à l'actif. Cette nouvelle définition des immobilisations entraîne des impacts qu'il faut connaître et maîtriser.*

*En IFRS, l'évaluation postérieure à l'entrée du bien à l'actif peut se faire selon deux modalités d'évaluation : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.*

*La détermination de la perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue selon un double mécanisme : l'amortissement d'une part et la perte de valeur d'autre part.*

*L'amortissement répartit la dépréciation de l'actif corporel sur sa durée d'utilité et le montant amortissable prend en compte la valeur résiduelle. Il existe plusieurs méthodes concernant l'amortissement à savoir. »*

## Chapitres

- Définir les immobilisations corporelles (IAS16)
- Savoir traiter l'évaluation postérieure selon les normes IFRS

## Cas pratiques

- Calcul du plan d'amortissement
- Méthodes d'amortissement
- Immobilisations
- Réévaluation immobilière
- Calcul de la perte de valeur